

United Nations  Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017  
TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

**Distr. RESTRICTED**  
**CRS/2015/DP.9**

**ORIGINAL: FRENCH**

**THIRD INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Caribbean regional seminar on the implementation of the Third International  
Decade for the Eradication of Colonialism: the United Nations at 70: taking  
stock of the decolonization agenda**

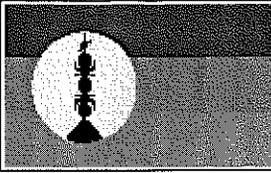
**Managua, Nicaragua  
19 to 21 May 2015**

**DISCUSSION PAPER**

**PRESENTATION**

**BY**

**MR. MICKAEL FORREST**



**Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste**

**Intervention du Représentant du FLNKS**

**Séminaire Régional pour les Caraïbes**

**Comité Spécial de Décolonisation**

**Du 21 au 23 mai 2014 / Managua - Nicaragua**

Monsieur le représentant du Gouvernement du Nicaragua,

Monsieur le Président du Comité des 24,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité des 24,

Mesdames et Messieurs les représentants des territoires autonomes,

Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, Monsieur Le Président, Permettez-moi, au nom du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS), de remercier notre pays hôte, le Nicaragua, pour son accueil et son hospitalité durant ce séminaire et de vous exprimer mes plus sincères remerciements pour m'avoir permis d'intervenir à ce séminaire régional.

Le FLNKS s'inscrit sans réserve dans ce séminaire régional de décolonisation dont le thème « le bilan de l'agenda des Nations Unies sur la décolonisation dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième décennie internationale de l'élimination du colonialisme » nous permet, une nouvelle fois, de nous inscrire dans le calendrier du Comité Spécial de Décolonisation.

Monsieur Le Président,

L'accord de Nouméa (ADN) signé en 1998 par le FLNKS, le Rassemblement Pour la Calédonie dans la République (RPCR) et l'Etat Français, est dans sa phase finale

puisque le référendum irréversible aura lieu au plus tard en novembre 2018. Le FLNKS tient à dénoncer les manquements liés à la mise en œuvre du processus politique car nous voulons réussir cet accord politique ratifié par 72% de la population concernée.

En effet, suite aux différentes rencontres auprès des Nations Unies ces dernières années, le FLNKS a jugé nécessaire, dans le respect des règles internationales, de pouvoir vous informer à nouveau sur l'évolution politique de la Nouvelle-Calédonie.

La démarche politique du FLNKS s'inscrit dans un esprit de loyauté et de responsabilité à l'égard du combat politique mené depuis plusieurs décennies par le peuple colonisé pour un pays plus juste et solidaire.

Un indicateur pertinent vient illustrer notre démarche politique puisque notre Gouvernement vient de subir une crise sans précédent car les partenaires non-indépendantistes de l'accord n'ont pas pu élire un exécutif, faute de dialogue et de consensus. Le pays s'est alors retrouvé à naviguer au grès des vagues de décembre 2014 à mars 2015.

Ainsi, après avoir constaté l'irresponsabilité des partenaires pro-français d'une part, et par conséquent le retard engendré dans la mise en œuvre de l'ADN d'autre part, les indépendantistes du FLNKS ont démontré, une nouvelle fois, leurs responsabilités historiques dans ce processus politique en votant pour un exécutif le 1<sup>er</sup> avril 2015 face à des non-indépendantistes fortement désunis mais majoritaire au gouvernement.

En outre, je vous informe que cette décision du FLNKS avait reçu le soutien du Groupe Fer de Lance Mélanésien (GFLM) puisqu'un communiqué a été signé le 23 janvier à Port-Vila par les Ministres des Affaires Etrangères du GFLM où les pays Mélanésiens apportaient leurs soutiens aux initiatives prises par le FLNKS afin de sortir de la crise politique par la voie du dialogue et du consensus.

Néanmoins, cette désunion des pro-français dans la gouvernance est un pur paradoxe car quelques semaines plus tard, ces mêmes responsables politiques ont manifesté ensemble dans la capitale avec comme principaux slogans « *Non à L'Indépendance, Restons Français ou encore Touche Pas à Mon Droit de Vote* ».

Monsieur Le Président,

C'est tout naturellement que le FLNKS attire, à nouveau, votre attention sur la question des listes électorales. Nous ne voulons exclure personne, notre souhait est

simplement de faire respecter les dispositions de l'accord de Nouméa afin qu'émerge cette citoyenneté calédonienne basée sur le corps électoral spécial comme approuvé par les parlementaires Français en 2007. Il s'agira également de permettre aux populations concernées d'exprimer ouvertement leurs intérêts et leurs aspirations lors du référendum.

En attendant, **la fraude électorale continue**, et dans quel but ? Je me permets de citer la directive de 1972 du Premier Ministre Français Pierre Messmer : « *Il faut encourager l'immigration pour bloquer les vellétés nationalistes des Kanaks* ».

En outre, les travaux sur la liste électorale référendaire sont aujourd'hui ouverts mais elle ne peut être sincère puisqu'elle est elle-même basée sur la liste électorale spéciale dont l'insincérité a été prouvée à plusieurs niveaux notamment par la mission de visite du comité spécial en date de mars 2014.

Nous avons été invités à un Comité des Signataires extraordinaire le 05 juin prochain pour traiter de la seule question des listes électorales. Les indépendantistes Kanak ont déjà fait des concessions sur cette question en 1983, 1988 et 1998. L'état actuel de la question et surtout l'enjeu de la consultation de 2018 ne nous permet pas d'accepter une concession supplémentaire.

En conséquence, Monsieur Le Président, permettez-moi de vous renouveler notre demande de médiation auprès des Nations Unies. Le mandat donné par l'Assemblée Générale (AG) des Nations Unies au Comité Spécial conforté par la résolution sur la Nouvelle-Calédonie adoptée par l'AG le 05 décembre 2014 réaffirme « l'augmentation de la surveillance du processus de l'Accord de Nouméa par le Comité Spécial ».

A cet égard, permettez-moi de vous rappeler l'allocution du Président Hollande devant les élus du territoire en novembre 2014 au Centre Culturel Tjibaou où le Président de la République Française affirma que « *La France mettra en œuvre les résolutions des Nations Unies sur le cas de la Nouvelle-Calédonie* ». On remarque ici une possibilité d'une assistance du Comité Spécial dans le processus politique en Kanaky-NC.

Dans ce cadre, je souhaite rappeler une recommandation du séminaire régional de 2000 aux îles Marshall particulièrement le point 33) du rapport final : « *Les participants ont ensuite recommandé que, conformément au rôle de l'Organisation des Nations Unies dans ces activités, l'ONU devrait observer ou superviser les actes d'autodétermination dans les territoires non autonomes. À cet égard, les territoires*

*non autonomes devraient avoir droit à une aide de la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques en application du mandat de l'ONU ».*

Ensuite, je souhaite attirer l'attention du séminaire sur la gestion des ressources naturelles dans mon pays eu égard de la résolution sur les préjudices aux peuples colonisés liés au développement économique adoptée par l'AG de l'ONU le 05 décembre 2014 d'une part et des propos de M. le Vice-Président du Gouvernement (M. D'Anglebermes) d'autre part. Le pays Kanak doit pouvoir maîtriser ses ressources naturelles afin de poser les bases d'une économie viable pour les populations concernées dans un futur proche.

De plus, le FLNKS s'est inscrit dans l'exercice des compétences régaliennes particulièrement dans les programmes mise en œuvre par le Groupe Fer de Lance Mélanésien afin de pouvoir organiser le pays au lendemain du referendum. A titre d'illustration, je peux citer : la création d'un Fonds de Stabilisation et de Développement, la mise en place de l'Académie de Police Régionale ou encore la création d'un Parlement Mélanésien.

Cette facette de notre lutte s'inscrit également dans le cadre des travaux du Mouvement des Non-Alignés puisque nous avons pu participer aux travaux de la Banque Africaine de Développement et du Programme des Nations Unies pour le Développement en mai 2014 à l'occasion de la XVII<sup>ème</sup> conférence ministérielle d'Alger.

Monsieur Le Président,

En 2018, le Peuple Kanak a rendez-vous avec son histoire et nous mettrons tout en œuvre afin de convaincre les populations concernées du bien fondé de notre projet politique : l'accession de la Kanaky-NC à un statut de pleine souveraineté internationale.

En effet, il est de notre responsabilité de réussir ce processus pour respecter notre signature de 1998 mais aussi pour respecter le sang verser pour la libération du peuple Kanak, peuple colonisé de Nouvelle-Calédonie.

A cet égard, permettez-moi de vous informer que le 05 mai dernier, j'étais sur l'île d'Iaai (Ouvéa) en présence de M. D'Anglebermes pour commémorer la mémoire des 19 martyres assassinés par l'armée française en 1988 comme, pour les même raisons, j'étais en présence de M. Wamytan, sur la commune de Canala, le 12 janvier

2015 pour saluer la mémoire d'Eloi Machoro et de Marcel Nonaro également assassinés par la gendarmerie française.

Enfin, pour inscrire mon point de vue sur le thème du séminaire, afin de s'engager dans le mandat du Comité Spécial donné par l'AG, permettez-moi de solliciter, à nouveau, une assistance technique du Comité Spécial qui favorisera une réussite du processus de l'ADN et par conséquent une réussite de la troisième décennie pour l'élimination du colonialisme.

A ce sujet, je m'inscris totalement dans les nouveaux mécanismes mis en œuvre par le Président du Comité des 24 notamment sur le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes aux questions des territoires inscrits particulièrement envers notre puissance de tutelle car le Ministre des Outre-Mer, M. Lurel l'a affirmé le 23 novembre 2012 à Nouméa : « *La France n'a jamais su décoloniser* ».

L'expérience du peuple Kanak acquise dans la gestion des politiques publiques depuis plus de 60 ans maintenant permettra à la Kanaky/Nouvelle-Calédonie, Terre Kanak, d'entrer honorablement dans le concert des Nations, dans le respect des règles internationales.

Je vous remercie.